



Formation SSCT: Missions « santé » en CSE (entreprise entre 50 et 299 salariés)

Domaine : Hygiène Sécurité Environnement
Réf. : 2509HSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître l'étendue du rôle du représentant du personnel en charge de la santé.
confirmer la connaissance du contexte juridique actualisé, (après « les lois travail et Macron » et « santé »)
confirmer la pratique des élus en matière d'entretien,
savoir observer un lieu de travail en utilisant une méthodologie spécifique (LMNOP)
savoir se documenter (site de l'INRS, ...)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Moyens pédagogiques : Alternance entre théorie et exercices pratiques. Un support de cours adapté remis à chaque participant. Salle de cours équipée / connexion internet / matériels de projection / Tableaux / Paper Board.

Modalités d'évaluation : Evaluation au fur et à mesure des exercices pratiques / Questionnaire de satisfaction / Attestation de stage / Evaluation sommative par le formateur sur 5 questions.

Formation en présentiel : A l'aide de l'application EDUSIGN, les stagiaires ont un accès afin d'émarger pendant la formation et de répondre à une opinion qualité lors de la fin de la formation.

CONTENU ET MÉTHODES MOBILISÉES

1 - Accueil

Présentation des objectifs du stage et du programme, des participants, de leurs attentes, des méthodes de travail.

2 - La santé au travail, obligations de l'employeur

Obligation de moyens renforcés et obligation de résultat
Obligations de prévention et documents afférents, Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER), Bilan et programme annuel de prévention (PAPRI Pact)
Obligations d'information et de consultation
Obligations en matière d'accidents du travail
Les droits d'alerte et de retrait en cas de Danger Grave et Imminent (DGI). Conditions et conséquences juridiques
Prévention et entreprises extérieures
Prévention des risques professionnels physiques, (ex « pénibilité »)
Obligations vis-à-vis des handicapés
Obligations des travailleurs en SSCT

PUBLIC CONCERNÉ

Membres titulaires et suppléants d'un CSE
L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

DURÉE ET DATES

-Durée :
3 journées (Un programme spécifique sur 5 jours pour les entreprises de plus de 300 salariés est disponible sur demande.) soit 21 heures

-Délai d'accès :
Réponse par mail dans les 72h.
En inter : inscription à la prochaine session suivant le nombre de places disponibles.
En intra et en individuel : en fonction du planning déterminé par le client.

-Dates des inter-entreprises :
Nous contacter
.En Intra ou Individuel :
Nous contacter

FORMULES ET TARIFS

Nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel, Distanciel.

BESOIN D'AIDE POUR CHOISIR VOTRE FORMATION ?

 02 32 74 56 94 Numéro unique d'appel

3 - Les missions miroirs des élus en santé au travail

Inspections et prévention

Les avis sur le Document Unique d'Evaluation des Risques, le Bilan et le programme annuel de prévention,

Les avis sur les consultations ponctuelles, les délais préfix

L'enquête en matière d'accidents du travail et de droit d'alerte et de retrait, les CERFA

Plan de prévention et entreprises extérieures

Prévention des risques professionnels physiques, (ex « pénibilité »)

Le droit à l'expertise, 2 thèmes : risques avérés et projet important

4 - Les moyens de fonctionnement et d'action, en droit

Composition, désignations, remplacement en cours de mandat, renouvellement

Crédits d'heures : utilisation et mutualisation. Organisation pratique

Protection des élus. Une procédure spécifique

Les réunions plénières : organisation, convocations, ordre du jour, participation, procès-verbaux & comptes rendus

Les recours aux experts : seuil d'effectif, démarche, vote, mission, suivi, pré-rapport, délais

préfix, ...

Conseils pour l'élaboration du règlement intérieur de la partie

SSCT du CSE

5 - Les Risques Psychosociaux et le droit

Le harcèlement moral et sexuel, le harcèlement discriminatoire, le stress au travail,

les addictions : code du travail, Accord National Interprofessionnel, jurisprudences

Responsabilités sociales et pénales en matière de RPS : code du travail, code de la

sécurité sociale, code pénal

6 - Le Service de Santé au Travail

Missions

Documents fournis

Inaptitude et licenciement

7 - Introduction sur la prévention des risques et l'exercice du mandat

La notion de santé physique et mentale

Les notions de risque d'atteinte à la santé et de de situation réelle de travail

Où trouver les informations « techniques » et juridiques : les sites de l'INRS, du Ministère du

travail, de Médecins du travail

8 - Initiation aux méthodes de diagnostic des risques en santé, sécurité et conditions de travail

Du danger à l'évaluation des risques, le Document Unique (E.R.)
La méthode subjective : le recueil des verbalisations de l'opérateur.
La méthode objective : l'observation du travail réel, la construction
du lien avec le travail
Le système mnémotechnique d'aide à la conduite d'enquête «
L.M.N.O.P » et le protocole
d'enquête associé
Les trois thèmes du futur compte rendu
La pratique d'enquêtes particulières dans le cadre des inspections

9 - Construction des axes d'un guide d'inspection ou d'enquête

Définition des thématiques par métier ou par risques à synthétiser
en check-list ou en fiches
documentaires à usage des représentants du personnel en charge
de la ssct
A partir des sites de ressources, la sélection des contenus des
fiches documentaires à usage
opérationnel

10 ??? Applications / Concrétisations

Conduite d'entretien et d'observation sur situation de travail,
exercice d'application
pratique
Synthèse sur la méthode
Synthèse sur les données recueillies
Exploitation des pratiques d'inspection
Bilan de la session. Evaluation. Conclusion.

Fiche mise à jour le 19/05/2026

NOS CERTIFICATIONS

